

## Formation / prestation : TCF - IRN

### Test de Connaissance du Français – Intégration, Résidence, et Nationalité

#### Lieux de réalisation

<b>Reims</b> 48 rue Prieur de la Marne 51100 Reims	<b>Antenne Châlons-en-Champagne</b> Complexe Gérard PHILIPPE 19 avenue du Général SARRAIL 51000 Châlons en Champagne		
--	---	--	--

#### Objectifs

Le TCF-IRN est destiné aux personnes souhaitant valider et faire reconnaître leur niveau de français pour :

- Une demande de naturalisation française
- Une demande de carte de résident en France
- Une validation du niveau A1

#### Pré-requis

##### Critère(s) :

Personnes souhaitant :

Pour faire une demande de la carte de résident de longue durée : passer l'examen TCF-IRN pour valider et faire reconnaître le niveau requis (A2)

Pour faire une demande de naturalisation française : passer l'examen TCF-IRN pour valider et faire reconnaître le niveau requis (B1)

Pour valider et faire reconnaître le niveau A1 (pour le parcours citoyen OFII)

##### Vous êtes orienté-e-s par :

- Vous-même
- Prescription OFII

##### Niveau :

Pas de niveau requis

#### Réalisation de la formation / prestation

##### Effectif

Constitution de groupe de 8 personnes minimum à 15 personnes maximum par session

##### Durée du parcours

Durée totale des examens : 1h15

##### Rythme hebdomadaire

Présence nécessaire : 1 jour

##### Dates de réalisation

Pour connaître les prochaines dates de session, contacter notre centre (voir rubrique « Contacts »)

##### Horaires

9h00 à 12h00 et de 13h00 à 18h00

## Contenu de la formation / prestation

- Accueil des participants - es
- Informations sur le déroulement/l'évaluation de l'examen, les sanctions en cas de fraude
- Vérification des identités
- Prise de photo (Constitution du dossier)
- **4 épreuves obligatoires** évaluant les compétences en français langue générale :
  1. **Compréhension orale : 15 minutes**  
Épreuve collective : 20 questions à choix multiple (4 choix de réponses, 1 seule réponse correcte)
  2. **Compréhension écrite : 20 minutes**  
Épreuve collective : 20 questions à choix multiple (4 choix de réponses, 1 seule réponse correcte)
  3. **Expression écrite : 30 minutes**  
Épreuve collective : 3 exercices
  4. **Expression orale : 10 minutes**  
Épreuve individuelle en face à face avec un examinateur : 3 exercices
    - Entretien dirigé (se présenter, ...)
    - Exercice en interaction (Discussion avec l'examinateur sur des sujets quotidiens)
    - Expression de ses goûts et opinions (Sujet imposé)

## Modalités pédagogiques

QCM (Questionnaire à choix multiple)  
Mise en situation  
Epreuve individuelle  
Epreuves collectives  
Remise de livrets nominatifs (France Education nationale)  
Supports Audio

## Evaluation/ validation

### **Evaluation :**

Emargement avec contrôle d'identité (Présentation d'une pièce d'identité)  
Double évaluation des épreuves (Examinateur du centre et correcteur agréé France Education International)

### **Validation :**

Attestation de niveau (Valable 2 ans)

### **Sortie :**

Sans niveau spécifique

## Tarif

### Éligibilité Compte personnel de formation (CPF) :

Non éligible au CPF

### Financeur :

Auto financement

Orienté par l'OFII dans le cadre du parcours citoyen

### Conditions de prise en charge :

Pas de prise en charge (Frais exclusivement à la charge du participant : repas, transport, ...)

### Convention / bon de commande / notification :

Dossier d'inscription complet du participant.

Pour valider l'inscription, le participant doit :

- Régler un montant de 158€  
(en espèce ou par chèque à l'ordre de AEFTI Marne)
- Fournir une copie lisible de sa pièce d'identité ou titre de séjour  
(couleur, agrandie à 120%, recto-verso)
- Restituer la fiche d'inscription au TCF-IRN dûment complétée
- Fournir une enveloppe affranchie et libellée à son nom et adresse

L'inscription n'est définitive que si le dossier est complet, règlement compris.

La convocation est adressée au participant 1 mois avant l'examen.

## Passerelles / Débouchés / Suite de parcours

Selon profil et critères d'éligibilité, parcours langues, espace linguistique pro, OCB, CléA, ...

Démarches administratives individuelles (demande de naturalisation française, résidence, ...)

## Vos contacts

➤ Directrice : Sophie ROCOURT / 06 72 21 99 85

➤ Responsables de formation : Catherine DOARE / 03 26 04 15 45 (Epernay)  
Christophe BOURGEOIS / 03 26 66 56 17 (Châlons-en-Champagne /  
Vitry-le-François)

➤ Formateur référent selon les sites :  
Sandrine ROUVRAY / 03 26 04 15 45 (Reims)  
Sandrine WAVRANT / Mathias JOURD'HUY / 03 26 66 56 17 (Châlons-en-Champagne)

## Accessibilité

Notre référent Handicap est à votre disposition pour toute problématique et aménagement de la prestation/formation.

➤ Référente handicap : Céline CLIQUOT / 06 08 57 60 73

Registre public d'accessibilité disponible sur place

## Informations complémentaires

En fonction de votre lieu de résidence, vous pouvez vous adresser à :

**Reims** : 03 26 04 15 45

**Châlons-en-champagne/Epernay/Vitry-le-François** : 03 26 66 56 17

Découvrez nos taux de réussite et de satisfaction sur notre site internet [aefti51.com](http://aefti51.com)